



DÉCLARATION "UE" DE CONFORMITÉ SELON RÈGLEMENT "EPI UE 2016/425"

Fabricant: SODAP – SOBOMEX - Département SKY & SPACE
3 rue des Frères Lumière – B.P. 18095 - 67038 STRASBOURG Cedex - FRANCE
confirme que l'équipement de protection individuelle (EPI) répertorié est conforme aux directives du règlement EPI (UE) 2016/425.
La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.
L'EPI a été testé par un laboratoire d'essai indépendant, il a été évalué et certifié par l'organisme notifié spécifié ci-dessous.
Vous pouvez retrouver les certificats correspondants en utilisant le lien ci-dessous:
www.eclipse-glasses.eu

Nom du produit: ESPACE – GALAXY - Cette déclaration couvre tous les lots et série associés à ces modèles.

Ligne de produit: Lunettes spéciales pour l'observation directe du soleil lors d'une éclipse solaire.

Propriété du produit: Nos lunettes d'éclipse sont conçus pour protéger les yeux contre les rayonnements nocifs du soleil, permettant ainsi une observation directe et sûre du soleil et des éclipses solaires.

Normes EN: L'objet de la présente déclaration est conforme à la législation harmonisée de l'Union Européenne:
✕ Règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle.

Norme utilisée: EN ISO 12312-2:2015 (Protection des yeux et du visage – Lunettes de soleil et lunettes assimilées – Partie 2: Filtres pour l'observation directe du soleil).

Certification: La société DIN CERTCO GmbH - Alboinstraße 56 – D-12103 BERLIN – Allemagne, notifié sous le n°0196, a effectué le contrôle et l'examen de nos lunettes d'éclipse et a délivré le certificat d'examen "**CE**" sous le numéro: "C7666SS0/RO"
La société DIN CERTCO GmbH confirme que nos modèles ESPACE & GALAXY sont de ce fait conformes aux exigences essentielles de santé et de sécurité du règlement (UE) 2016/425 et à la norme harmonisée **EN ISO 12312-2:2015** pour l'observation directe du soleil.



Ref. GALAXY



Ref. ESPACE

Strasbourg, le 15/01/2026
J.-C. ICHTER
Directeur